

LA PLUS FORTE
VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 106, rue de Paris
PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix - Courcoing

BUREAUX: Téléphone 351-17
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING Téléphone 9-65
3, rue Fidèle Laboulay

DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILLAUME.

NOTRE GRAND CONCOURS DU TOUR DE FRANCE

a été organisé dans la seule intention d'être agréable à tous nos lecteurs.

La devise de notre compétition pourrait être :

CLARTÉ SIMPLICITÉ RAPIDITÉ

Chacun voudra tenter sa chance, car nous avons réduit au minimum les conditions à remplir :

un NOM, quelques CHIFFRES et c'est TOUT

Ce sera cependant assez pour gagner le 1er PRIX de

20.000 FRANS EN ESPÈCES

plus UN VOYAGE EN AVION suivi d'un séjour dans l'un des plus luxueux PALACES D'OSTENDE ou décrocher l'un des **400 PRIX** dont la valeur totale dépasse

80.000 FRANS

ANTICIPATIONS

On peut penser ce qu'on veut de Karl Marx, le traiter de vieille barbe ou le considérer comme un prophète — ce qui est presque la même chose — on ne peut pas oublier qu'il a été le premier à reconnaître que les phénomènes sociaux ont toujours un substratum matériel et que les faits et gestes des peuples sont déter-

Un professeur d'éducation physique, M. Becquerelle, voulait convoler en justes noces. Rien de plus naturel et le mariage du professeur aurait évidemment passé inaperçu si les futurs n'avaient pas eu l'idée d'introduire dans la cérémonie un élément assez imprévu : ils voulaient que la noce se fit en avion



M. BECQUERELLE et Mlle POULAIN voulurent convoler en justes noces, en avion et l'abbé FORCIOLI leur donna la bénédiction nuptiale.

minés par leurs conditions d'existence. Le matérialisme historique ne peut pas être nié et ce que l'on a appelé l'évolution du Droit est la résultante de ce matérialisme sur les règles qui régissent les sociétés.

Le Code Civil... dû tenir compte des conséquences de l'introduction dans la vie des citoyens, de facteurs que Napoléon et ses collaborateurs ne pouvaient même pas soupçonner et, chaque jour, les découvertes de la Science posent au législateur des problèmes nouveaux « Quid de la T.S.F. ? de l'aviation ? vis à vis du droit de propriété, comment on dit au Palais ».

Et les institutions dont l'essence est exclusivement spirituelle n'échappent pas elles-mêmes à cette emprise des faits matériels. On l'a bien vu hier dans une affaire qui a mis en emc. les docteurs en droit canon.

et requèrent un prêtre de leur donner la bénédiction nuptiale dans un « zinc » lancé à 300 kilomètres à l'heure.

Ce fut l'abbé Forcioli qui accepta cette mission et qui, après un décollage impeccable qui emporta l'avion, tout de blanc vtu, au-dessus de l'aérodrome de Toussus-le-Noble, dispensa aux jeunes époux le sacrement du mariage. On ne dit pas si le capitaine des pompiers pleurait dans son casque, mais on s'accorde à reconnaître que ce fut une bien belle cérémonie et que les reporters chantaient comme il convient cette nouvelle chanson des ailes.

Mais c'était aiter un peu vite en besogne. Et il y a des gens qui ne partagent pas cet enthousiasme : tels furent les sévères juristes de l'archevêché qui proclamèrent que le sacrement de M. l'abbé Forcioli ne valait rien et que le mariage célébré en avion était nul et non avenue. Seul, le prêtre de la paroisse respecta le curé de Toussus — pouvait opérer valablement, et dans son église.

E. VERMEERSCH

MIRAGE DES VACANCES



Un train a déraillé près de Châtelleraut

Un tué, une blessée

Un train tamponna un autocar en Roumanie

5 personnes tuées et 15 blessées

Bucarest, 1^{er}. — Un autocar transportant 29 ouvriers, a été surpris par un train à passage à niveau, près de Pietra Ot. Il y a cinq morts ; les autres occupants de l'autocar ont été blessés.

AUX ASSISES DU MORBIHAN

Michel Henriot condamné à 20 ans de travaux forcés

L'AVOCAT GÉNÉRAL N'A PAS REQUIS LA PEINE CAPITALE EN RAISON DE LA RESPONSABILITÉ DIMINUÉE DU CRIMINEL, CE QUI A PROVOQUÉ DES MANIFESTATIONS HOSTILES DANS L'AUDITOIRE ET DANS LE PUBLIC MASSÉ AUTOUR DU PALAIS DE JUSTICE

Vannes, 1^{er}. — La quatrième audience du procès Michel Henriot s'est ouverte ce matin, devant une salle toujours comble.

La parole a été donnée aux avocats de la partie civile. M^{re} Baudet a exposé que la famille Deglave ne réclame pas d'argent, mais qu'elle veut défendre la mémoire de son enfant.

L'avocat a alors brossé le portrait de la victime. Il a affirmé que certaines lettres trop vraies écrites par Georgette Deglave ont été détruites par Henriot.

bonne devant le palais apprend que le ministère public n'a pas réclamé la peine de mort, des cris et des coups de sifflet se font entendre.

LES PLAIDOIRES DES DÉFENSEURS

La suspension d'audience un peu longue a apaisé les esprits : M^{re} Etienne Legendre, du barreau de Lorient, demande aux jurés d'être sourds à toutes les menaces de l'extérieur.



La famille DEGLAVE, parents de la victime, sortant du Palais de Justice de VANNES.

que d'autres ont été nettement inspirés par lui comme s'il avait voulu se justifier devant ses beaux-parents et, plus tard, contre ceux qui pourraient l'accuser.

Lettres falsifiées

M^{re} Baudet apporte plusieurs exemples de ces falsifications. Ainsi une lettre où la victime narre à sa sœur une scène de sa douloureuse vie, est bien signée « Georgette », mais au bas, elle est contresignée par le mari. Celui-ci a mis, en effet, ce post-scriptum :

« Ma chère Marie, tu vois que Georgette exagère, te raconte des blagues ».

L'avocat reconnaît dans quelques passages de certaines lettres la façon de s'exprimer de Michel Henriot.

Il évoque ensuite le portrait que Georgette a, par petites notes, laisse de son mari. Il conclut :

« Tel est l'homme qui n'a pas eu le courage de se détruire et qui est venu devant vous, je vous supplie de ne pas oublier, lorsque la défense vous parlera, le crime qu'il a tué ».

Il rappelle les témoignages des experts sur l'état mental de Michel Henriot, sur l'obsession de l'accusé au point de vue sexuel. A son avis, le crime du Loch est l'acte d'un irresponsable, l'acte d'un fou. Il ne faut donc pas envoyer Henriot dans une maison de réclusion, mais dans un asile d'aliénés où, depuis longtemps, sa place est marquée.

Puis M^{re} Beineix, du barreau de Paris, commence la seconde plaidoirie.

LE VERDICT

Le jury se retire ensuite pour délibérer. Il revient à 19 h. 35. Il a répondu oui aux trois questions qui lui ont été posées : oui, Michel Henriot a donné volontairement la mort à sa femme ; oui, l'homicide volontaire a été commis avec préméditation ; oui, il y a circonstances atténuantes.

En conséquence, Michel Henriot est condamné à 20 ans de travaux forcés.

GATASTROPHE MINIÈRE AUX INDES ANGLAISES

On compte 16 tués et 123 blessés

Londres, 1^{er}. — On mande de Calcutta à l'agence Reuter :

« Un terrible accident s'est produit aujourd'hui dans les mines de Bagdig (Oyhar). Seize mineurs ont été tués et 123 blessés. On ignore encore les causes du sinistre ».

LE RÉQUISITOIRE

L'audience du procès Henriot est reprise à 14 heures. La parole est donnée à l'avocat général, M^{re} Genicon, qui, tout de suite demande aux jurés de ne pas tenir compte de la parenté immédiate de l'accusé.

Il s'agit de savoir dans quelle mesure Michel Henriot est responsable du crime qu'il a commis, dans quelle mesure ses tares personnelles ou héréditaires sont à envisager.

L'avocat général rappelle les nombreuses maladies d'Henriot, son mariage, son contrat de mariage, lequel était frappé, en toutes ses valeurs, de la clause de retour, gracie de disconcord. Il expose ensuite la thèse de l'accusé et son vraisemblance.

LE FAMEUX MOULIN DE DAUDET RESTAURÉ



Le célèbre Moulin dans lequel Alphonse DAUDET écrivit ses délicieuses « Lettres de Mon Moulin », a été complètement restauré et inauguré dimanche dernier.

M^{lle} JOSÉ LAVAL EST FIANCÉE

La fille du Président du Conseil va épouser le comte René de Chambrun, avocat au barreau de New-York



Mlle José LAVAL

Le bruit courait, depuis quelques semaines, des fiançailles de Mlle José Laval. La nouvelle est aujourd'hui officielle. La charmante fille du président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, est fiancée au comte René de Chambrun, fils du général et de la comtesse de Chambrun, née Lougworth.



Le Comte René DE CHAMBRUN

Le général de Chambrun a fait une partie de sa carrière au Maroc où il a exercé un important commandement. Il était à la tête du 3^e corps d'armée lorsqu'il prit sa retraite. La générale est étroitement apparentée à la famille de M. Théodore Roosevelt, l'ancien président de la République des Etats-Unis, aujourd'hui décédé.

M. René de Chambrun est avocat au barreau de New-York où, par une faveur spéciale, il a été admis bien que Français et au titre de descendant de La Fayette. Il est le neveu du comte de Chambrun, ambassadeur de France à Rome.

AUX ASSISES DU NORD

Le drame de la jalousie de la place Rihour, à Lille

PIERRE LEPAGE QUI, PAR DÉPIT AMOUREUX REVOLVERISA UNE JEUNE VENDEUSE, M^{lle} ESTELLE BREEN, QUI L'AVAIT ABANDONNÉ, A ÉTÉ CONDAMNÉ A SIX ANS DE RÉCLUSION

La session des Assises du Nord s'est ouverte, hier lundi, au Palais de Justice de Douai sous la présidence de M. Mage. Elle est particulièrement chargée puisque, certains jours, magistrats et jurés seront dans la nécessité de s'écouler matin et après-midi.

La première affaire offerte au jugement du jury intéressait un vie de ces drames devenus à notre époque d'une extrême banalité et où l'on voit les revolvers partir avec une docilité facile. Sous prétexte qu'elle ne voulait plus poursuivre une liaison qui l'avait déçue, une jeune fille lilloise se vit revolveriser par le lauréat.

D'ailleurs, voici les faits tels que nous les fait connaître l'acte d'accusation : Au mois d'avril 1932, Pierre Lepage, âgé de 24 ans, employé aux magasins du

plus de ce monde... Je te jure que j'attendrai parole ».

Le lendemain la demoiselle Breen accepta d'aller dîner avec Lepage, qui lui supplia de reprendre leurs relations et lui dit : « Profite, ce soir, car demain tu seras dans les vignes du seigneur ». Elle se sauva en sautant dans un tramway. Le soir suivant Lepage alla l'attendre à la porte de son domicile à Mons-en-Barœul et l'accompagna au Printemps, en la suppliant toujours de revenir à lui. Sur son refus il lui déclara qu'il allait acheter un revolver pour la tuer.

D'ailleurs, voici les faits tels que nous les fait connaître l'acte d'accusation : Au mois d'avril 1932, Pierre Lepage, âgé de 24 ans, employé aux magasins du



Une attitude de Pierre LEPAGE pendant son interrogatoire.



Mlle Estelle BREEN, la victime après sa déposition.

Printemps, à Lille, faisait la connaissance d'une demoiselle Estelle Breen, vendeuse dans le même établissement. Les deux jeunes gens se plurent ; une idylle s'ébaucha et un an plus tard Estelle Breen n'avait plus rien à refuser à Pierre Lepage.

La belle aventure dura à peine huit mois.

Criminel dépit

En décembre 1932, ayant appris que son ami ne lui était pas fidèle et avait des dettes de jeu, la demoiselle Breen lui notifia son intention de rompre. Lepage commença aussitôt à la menacer de mort, si elle persistait dans son projet de le quitter.

Le 3 avril 1933, notamment, il lui écrivit une lettre se terminant ainsi : « Si je n'ai pas la réponse ce soir ou plutôt si tu n'es pas à la sortie du magasin ce soir, c'est que celle-ci sera négative ; dans ce cas, je t'informerai que 24 heures après, au reçu de cette lettre, tu ne seras

du prix de 55 fr., qu'il avait vu en vitrine. Informé que cette arme ne pouvait tirer que des cartouches à blanc, il en demanda un autre, mais la vendeuse le pria de lui montrer ses pièces d'identité et il s'en alla après avoir repris d'une façon évasive.

Il se rendit alors au Printemps et au cours d'une conversation avec le vendeur Dufiot qu'il connaissait, il lui demanda ce qu'était une arme à blanc. Après avoir eu l'explication de ce terme, il apprit à son ancien collègue qu'à l'armurerie Hurret on lui avait présenté un revolver de cette nature et qu'il n'avait pas voulu. Il ajouta qu'il irait à l'armurerie Crombet acheter un véritable revolver pour se tuer parce qu'il en avait assez de la vie.

Effectivement il se rendit à cette armurerie où avec un calme et un sang-froid absolu, il se rendit acquiescent au revolver qu'il fut chargé de six balles.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LE TRAITEMENT DES BANANES



C'est à BREMENHAFEN (Allemagne) que quinze jours après leur expédition, les bananes vertes sont soumises, dans leur carrosse, à un climat tropical dans les chambres humides et chauffées au gaz, où elles mûrissent rapidement. Elles sont ainsi mises sur le marché, arrivées à maturité et sans avoir couru le risque d'être détrempées.

VOICI UNE CHAMBRE.

LIRE LA SUITE EN SEPTIÈME PAGE AINSI QUE LA LISTE DES PRIX DE CONSOLATION.

Lire, en cinquième page, : « LE RÉVEIL AGRICOLE »